

Modification des modalités de souscription et de rachat

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Agrément du Ministre des Finances du 03 Novembre 1997

Siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis Belvédère

Le conseil d'administration de « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV », réuni en date du 29 février 2016, a décidé de modifier les modalités de souscription et de rachat aux actions de la SICAV.

Ainsi, les souscriptions et les rachats se feront comme suit :

Horaires d'hiver :

| | De 8h00 à 15h00 | De 15h00 à 17h00 |
|-----------------------------|---|--|
| Du lundi au Vendredi | Valeur Liquidative Connue publiée le jour même (j) à 8h00 | Valeur Liquidative Inconnue publiée le jour de bourse suivant (j+1) à 8h00 |

Horaires d'été :

| | De 7h00 à 10h00 | De 10h à 13h00 |
|-----------------------------|---|--|
| Du lundi au Vendredi | Valeur Liquidative Connue publiée le jour même (j) à 7h00 | Valeur Liquidative Inconnue publiée le jour de bourse suivant (j+1) à 7h00 |

Horaires de Ramadan :

| | De 8h00 à 11h00 | De 11h00 à 14h00 |
|-----------------------------|---|--|
| Du lundi au Vendredi | Valeur Liquidative Connue publiée le jour même (j) à 8h00 | Valeur Liquidative Inconnue publiée le jour de bourse suivant (j+1) à 8h00 |

Cette modification entrera en vigueur à partir du 16 juin 2016.

Le prospectus de « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » mis à jour sous le numéro 98-342/A002 en date du 10 juin 2016 ainsi que les statuts mis à jour de la SICAV seront mis, incessamment, à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social de la SICAV sis au 1, Place Pasteur-1002 Tunis Belvédère, auprès du gestionnaire, la société UBCI FINANCE sise au 3, rue Jenner-Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère et auprès des agences de l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE-UBCI-.